

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 18-22 (1968-1972)
Heft: 71

Vereinsnachrichten: Berichte = Rapports

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

naux, puis fut perpétué par la Confédération dès 1850, et aussi par l'Union monétaire latine. Jusqu'à la guerre de 1914, la stabilité monétaire permit au système de perdurer sans heurts mais hélas dès que le cours du change baissa, les monnaies de l'Union monétaire latine affluèrent en Suisse qui s'en trouva submergée. Chose curieuse, on ne prit pas le taureau par les cornes en réformant la base de notre système monétaire; la baisse du prix de l'argent masquait le danger, et on se contenta de réduire le poids des pièces de cinq francs, de 25 à 15 grammes.

Personne ne réfléchit alors que le prix de l'argent augmenterait et qu'un jour nos pièces divisionnaires pourraient valoir en métal plus que leur valeur de circulation. Ce jour arriva à la fin de 1967; prévu par tous les économistes, il surprit néanmoins nos autorités qui, n'ayant pas achevé leurs études ni pris leur décision durent recourir au vieil usage de leurs ancêtres: fulminer contre le change, l'exportation et la fonte des monnaies, le tout assorti de sanctions pénales. Mesure vaine et illusoire, qui nous montre combien l'évolution des mœurs est lente. La monnaie est monopole souverain: la fondre en est quasi crime de lèse-majesté. Et pourtant, il a bien fallu y passer, et ce sera désormais notre atelier monétaire national qui retirera ces pièces d'argent pour les fondre et en revendre l'argent à l'industrie.

Constatons, en guise de conclusion, que la réforme de 1967/1968 est un tournant dans l'histoire de notre monnaie. Après des siècles de tâtonnements, on a enfin réalisé que la monnaie n'a plus besoin, de nos jours, d'avoir une valeur intrinsèque. Lui conserver une certaine teneur en argent n'est qu'une vaine survivance du mythe attaché aux métaux précieux. On l'a bien vu avec les pièces d'or de 25 et 50 francs qui n'ont jamais pu être mises en circulation à cause de la hausse de l'or sur le marché international.

Remarquons d'ailleurs que les monnaies métalliques ne sont aujourd'hui plus qu'une infime partie de la monnaie, au sens large du terme: pourquoi leur conférer une valeur intrinsèque, même partielle, alors que nos autres moyens de paiement n'en ont d'autre que la garantie de l'Etat. Notre pays sera désormais pourvu d'une monnaie entièrement fiduciaire, ce qui permet à l'Etat de tourner définitivement la page d'une époque révolue. Notre nouvelle monnaie divisionnaire pourra ainsi affronter sans crainte l'avenir, et les ultérieures fluctuations du prix des métaux précieux.

BERICHTE – RAPPORTS

Protokoll

der 86. Generalversammlung der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft in Liestal vom 28./29. Oktober 1967

Anwesend sind 54 Mitglieder und Gäste.

Der Vorsitzende, Dr. Colin Martin, begrüßt die zahlreichen Anwesenden, die die numismatische Tagung wahrnehmen, um Baselland einen Besuch abzustatten. Der Vorsitzende dankt den Organisatoren der Tagung für all die Mühe, die sie zum Gelingen aufgewendet haben.

Procès-verbal

de la 86^e Assemblée générale de la Société Suisse de Numismatique tenue les 28 et 29 octobre 1967 à Liestal

Présents: 54 membres et hôtes.

Le président, Me Colin Martin, salue la nombreuse assistance qui profite de ces journées numismatiques organisées par nos amis de Bâle. Le président remercie d'ores et déjà les organisateurs de tout le travail qu'ils ont investi.

I. Administrativer Teil

Der Vorsitzende dankt alsdann im Namen der Mitglieder Herrn Dr. Suter, Konservator des Kantonsmuseums Baselland in Liestal, für die Möglichkeit des Besuches des Museums. Es war dort eine besonders attraktive Ausstellung von Münzen arrangiert.

Verschiedene Mitglieder, die an der Teilnahme der Versammlung verhindert sind, ließen sich schriftlich entschuldigen.

1. Tätigkeitsbericht des Vorsitzenden

Anlässlich der letzten Generalversammlung zählte unsere Gesellschaft 683 Mitglieder. Der heutige Stand beziffert sich auf 725 Mitglieder. Die Zunahme von 42 Mitgliedern ist auf 45 Neueintritte und 3 Todesfälle zurückzuführen. Die Gesellschaft gedenkt in Dankbarkeit namentlich des verstorbenen Herrn Dr. Voirol, früheres Komitee-Mitglied, sowie des Herrn Hans Haug, eines Kunstliebhabers, der sich insbesondere der griechischen Numismatik annahm.

Dank dem unermüdlichen Einsatz von Redaktoren und Vorstand war es möglich, unsere Publikationen mit Regelmäßigkeit fortzusetzen. Mit Genugtuung vernimmt man jeweils das Lob des hohen Niveaus der Rundschau und der Münzblätter. Keine neue Nummer der Schweizerischen Münzkataloge konnte in Druck gegeben werden. Indessen besitzt die Gesellschaft Manuskripte über Laufenburg und Appenzell von den Herren Greter und Tobler.

Es ist erfreulich festzustellen, daß die Nachdrucke vergriffener alter Nummern durch «Johnson Print» immer noch sehr gefragt sind.

Der Vorstand, wie auch der Vorsitzende betrachten die Publikationen als eine der hauptsächlichsten Aufgaben unserer Gesellschaft. Vor fünf Jahren hat Herr Prof. Jucker die Aufgabe der Redaktion der Münzblätter mit dem Geschick übernommen, das ihm eigen ist; mit Bedauern mußte der Vorstand nun von seinem Wunsche um Entlastung von dieser Aufgabe Kenntnis nehmen. Zwei junge Redaktoren, die Herren Dr. Kapossy und Dr. H. U. Geiger, konnten für die Nachfolge gewonnen werden.

Mehrere Vorstandsmitglieder haben an Kongressen teilgenommen. Namentlich der Internationale Numismatiker-Kongreß in Kopenhagen übte eine große Anziehung aus. Ebenfalls die Anlässe in Besançon, Paris und Pistoia vermochten Interesse zu erwecken und verzeichneten beachtliche Besucherzahlen.

Zusammen mit dem Aufgebot zur Generalversammlung erhielten die Mitglieder die Rechnung und die Bilanz der Gesellschaft per Ende 1966. Obschon insbesondere die Be-

I. partie administrative

Le président remercie M. le Dr Suter qui, avant l'assemblée, a fait visiter aux membres de la société le musée cantonal de Bâle-Campagne à Liestal, où, pour cette occasion, une exposition de monnaies a été spécialement arrangée.

Plusieurs membres sont ensuite excusés étant empêchés d'assister aux assises.

1. Rapport présidentiel

Alors qu'à la dernière assemblée générale notre société comptait 683 membres, son effectif à ce jour est de 725. L'augmentation de 42 membres se compose de 45 entrées et de trois décès. L'assemblée se souvient avec reconnaissance de M. le Dr Voirol, ancien membre du Comité, ainsi que de M. Hans Haug, un vrai passionné pour l'art et la numismatique grecque en particulier.

Grâce aux efforts inlassables des rédacteurs et du Comité, il était possible de continuer nos publications avec régularité. C'est avec reconnaissance qu'on écoute en général les louanges pour le haut niveau de la Revue et de la Gazette. Aucun numéro du catalogue des monnaies suisses est sorti de presse. Par contre, nous possédons des manuscrits sur Laufenburg (M. Greter) et sur Appenzell (M. Tobler).

Il est réjouissant de constater que les réimpressions d'anciens numéros selon la méthode «Johnson Reprint» sont très demandées et recherchées.

Le Comité, ainsi que son président, considèrent que les publications représentent une des tâches principales de notre société. Aussi, un soin particulier a-t-il été voué aux rédactions. Il y a cinq ans que M. le Prof. Jucker a repris la tâche de rédaction de la Gazette dont il a mené la destinée avec le brillant que nous lui connaissons. C'est avec de très vifs regrets que le Comité a dû accepter la démission de M. le Prof. Jucker pour des motifs de surcharge de travail. Deux jeunes rédacteurs ont repris la succession, soit MM. le Dr Kapossy et H. U. Geiger.

Plusieurs membres du Comité se sont pris la peine de se déplacer pour assister à des congrès. Notamment le Congrès International de Numismatique à Copenhague était d'un intérêt particulier; mais également à Besançon, Paris et Pistoia des événements de la branche numismatique avaient été suivis avec intérêt.

Les membres ont reçu avec la convocation pour l'assemblée générale de ce jour les comptes de la société. Bien qu'ils ne présentent pas un tableau rose, le président est d'avis qu'il n'y a pas lieu de s'effrayer. Tout problème est là pour être résolu. Ainsi le Comité a décidé de proposer à l'assemblée générale

etriebsrechnung keineswegs erfreulich ist, vertritt der Vorsitzende die Meinung, daß keine Furcht am Platze sei. Probleme sind da, um gelöst zu werden. Deshalb hat das Komitee beschlossen, der Versammlung eine Erhöhung der Jahresbeiträge von Fr. 30.— auf Fr. 40.—, eine Erhöhung des Beitrages für die Mitgliedschaft auf Lebenszeit von Fr. 400.— auf Franken 500.— vorzuschlagen und des weiteren eine Reduktion der Redaktionsbudgets vorzunehmen.

Der an der letzten Generalversammlung vorgeschlagene Wettbewerb ist in der Zwischenzeit ausgeschrieben worden. Die Preisverteilung wird im Rahmen des Programms der Generalversammlung 1968, die im Oktober in Genf stattfinden wird, durchgeführt.

In der Diskussion fragt ein Mitglied, ob die Erhöhung des Jahresbeitrages um lediglich Fr. 10.— genügend sei. Der Vorsitzende bestätigt, daß das Komitee sich über einen Jahresbeitrag von Fr. 50.— unterhalten habe; es wurde jedoch die Befürchtung ausgesprochen, daß die starke Erhöhung um Fr. 20.— die Rekrutierung neuer Mitglieder, wie auch den bisherigen Bestand ungünstig beeinflussen könnte.

Die Versammlung dankt dem Vorsitzenden für den Tätigkeitsbericht.

2. Rechnung

Die Betriebsrechnung 1966 schließt mit einem Ausgabenüberschuß von Fr. 14 586.92. Sie war durch zwei besonders teure Publikationen belastet. Die Bilanz per 31. Dezember 1966 mit total Fr. 20 810.50 in Aktiven und Passiven gibt zu keinen Bemerkungen Anlaß und wird von der Versammlung einhellig genehmigt. Letztere nimmt ebenfalls in zustimmendem Sinne Kenntnis von den Rechnungen «Stipendienfonds», «Münzblätter» und «Rundschau».

Die Versammlung entlastet hierauf den Kassier für seine Verwaltungstätigkeit.

Der Antrag des Vorstandes, den Jahresbeitrag von Fr. 30.— auf Fr. 40.— zu erhöhen, wird mit allen Stimmen gegen zwei angenommen, wofür letztere sich für eine Erhöhung auf Fr. 50.— aussprachen.

Dem Antrag des Komitees, den Mitgliedschaftsbeitrag auf Lebenszeiten von Fr. 400.— auf Fr. 500.— zu erhöhen, wird ein anderer Antrag auf Erhöhung von Fr. 400.— auf Fr. 600.— entgegengestellt. Die Mehrheit der Versammlung sprach sich indessen für den Vorschlag des Vorstandes aus. Der Gegenvorschlag erhielt vier Stimmen.

3. Wahlen

a) Vorstand

Der Vorstand sieht sich drei Demissionen gegenüber: Die Herren Prof. Bloesch, H. Rosenberg und Dr. Soldan sind aus Gesundheits- und Berufsgründen gezwungen, ihr Amt als Vorstandsmitglieder niederzulegen. Der Vor-

d'augmenter les cotisations de fr. 30.— à fr. 40.— par an, d'augmenter la finance de membre à vie de fr. 400.— à fr. 500.— et de restreindre enfin les budgets de rédaction.

Le concours annoncé lors de l'assemblée dernière a été publié. Le palmarès fera partie du programme de l'assemblée générale 1968 qui se tiendra à Genève en octobre.

La discussion étant ouverte, un membre se demande si une augmentation de cotisation de fr. 10.— est suffisante. Il aimerait en outre savoir s'il y a déjà des échos sur le concours. Le président lui répond que le Comité avait envisagé de passer à une cotisation annuelle de fr. 50.—; il craint toutefois des conséquences négatives sur l'état des membres et va s'efforcer de chercher des moyens avant tout du côté des dépenses. L'écho qu'a eu le concours est réjouissant. Toutefois il serait prématuré d'en parler.

L'assemblée remercie le président de son rapport.

2. Comptes

L'exercice 1966 boucle avec un excédent des dépenses de fr. 14 586.92. Il était particulièrement grevé de publications coûteuses. Le bilan au 31 décembre 1966 totalisant à l'actif et au passif fr. 20 810.50 ne donne pas de commentaire et est accepté par l'assemblée. Cette dernière prend également connaissance des comptes «Fonds des Bourses», «Gazette Numismatique Suisse» et «Revue Suisse de Numismatique».

L'assemblée donne ensuite décharge au caissier pour la gestion des comptes.

La proposition du Comité d'augmenter la cotisation annuelle de fr. 30.— à fr. 40.— est adoptée à la majorité moins deux voix qui auraient opté pour fr. 50.—.

La proposition du Comité d'augmenter la cotisation de membre à vie de fr. 400.— à fr. 500.— est doublée d'une autre proposition d'augmenter de fr. 400.— à fr. 600.—. La majorité de l'assemblée se prononce pour la proposition du Comité, la contreproposition recueillant quatre voix.

3. Elections

a) Comité

Le Comité se voit en face de trois démissions: MM. le Prof. Bloesch, H. Rosenberg et Dr Soldan étant contraints de se démettre de leurs charges de membres de Comité pour raisons de santé et d'engagements profession-

stand nahm von diesem Entscheid mit Bedauern Kenntnis und dankt den drei Demissionären für die Dienste, die sie der Gesellschaft geleistet haben. Der Vorstand schlägt der Versammlung vor, die Vakanzen durch die Herren Dr. Kapossy und H. U. Geiger auszufüllen, die beide neben ihren technischen und wissenschaftlichen Kenntnissen den Vorteil ihrer Jugend in den Vorstand einbringen.

Mit Akklamation erhebt die Versammlung den Vorschlag des Vorstandes zum Beschluß.

b) Rechnungsrevisoren

Während sich Herr Aubert freundlicherweise für eine neue Periode zur Verfügung stellt, hat Herr Schwarzmann seine Demission eingereicht. Auf Vorschlag des Vorstandes bezeichnet die Versammlung die Herren Aubert (bisher) und Konrad Weber, Bern (neu) als Rechnungsrevisoren für das Jahr 1967.

4. Verschiedenes

Ein Mitglied schlägt vor, für unsere Gesellschaft Kollektivmitglieder zu schaffen. Diese Anregung wird von anderen Mitgliedern unterstützt. Es wird vorgeschlagen, eine entsprechende Statutenänderung auf die nächste Generalversammlung vorzubereiten.

Ein weiteres Mitglied möchte, daß am Fuße dieses Protokolls ein allgemeiner Aufruf, unserer Gesellschaft als Gönnermitglied beizutreten, aufgeführt werde.

Herr H. U. Geiger schlägt vor, einen Führer durch die schweizerischen Münzsammlungen zu erstellen. Herr Prof. Schwarz findet, daß Herr Geiger selbst für diese Arbeit besonders qualifiziert sei. Mit Hilfe und Unterstützung der Gesellschaft sollte diese Aufgabe sicher bewältigt werden können.

Der Vorsitzende nimmt diese Anregungen zuhänden des Vorstandes entgegen.

Nachdem das Wort nicht mehr verlangt wird, eröffnet der Vorsitzende den

II. wissenschaftlichen Teil

Auf den kurzen Bericht von Dr. B. Kapossy über den großen Antoninianenfund von Muttenz, 1966, folgte der Vortrag von Dr. E. B. Cahn über den Brakteatenfund von Basel, Schönes Haus. Abschließend referierte Prof. R. Laur-Belart über die neuen Ausgrabungen und Funde in Augst.

Am folgenden Tag wurden die Grabungen und das Museum in Augst sowie das Antikenmuseum in Basel besichtigt.

B. Soldan

nels. Le Comité en a pris acte avec regret et remercie les trois membres sortant pour les services qu'ils ont rendus à la société. Le Comité propose à l'assemblée de remplacer les démissionnaires par MM. Kapossy et Geiger qui, en plus de leurs connaissances techniques et scientifiques, apportent leur jeune âge au Comité.

Avec acclamation l'assemblée ratifie les propositions du Comité.

b) Vérificateurs des comptes

Alors que M. Aubert se met à nouveau à disposition, M. Schwarzmann a démissionné. Sur proposition du Comité, l'assemblée désigne MM. Aubert et Konrad Weber de Berne comme vérificateurs des comptes pour l'année 1967.

4. Divers

Un membre propose de prévoir des membres collectifs dans notre société. Cette proposition est secondé par d'autres membres qui suggèrent de prévoir lors de la prochaine assemblée une modification des statuts en conséquence.

Un autre membre aimerait qu'on insère au pied de ce procès-verbal, lors de sa publication, un appel de joindre notre société en tant de membre sympathisant.

M. H. U. Geiger suggère d'établir un guide des collections numismatiques suisses. M. le Prof. Schwarz propose que M. Geiger s'attèle à ce travail qu'il pourra certainement mener à bonne fin avec l'aide et l'assistance de la société. Le président promet que le Comité va s'occuper de cette question, ainsi que de celle des membres collectifs et sympathisants.

La parole n'étant plus demandée, le président donne le feu vert pour la

II. Partie scientifique

Le bref rapport de M. le Dr B. Kapossy sur les trouvailles d'Antonien de Muttenz 1966 fut suivi d'un discours de M. le Dr E. B. Cahn sur les trouvailles de Bractéates de Bâle, «Schönes Haus». Pour terminer, M. le Prof. R. Laur-Belart référait sur les nouvelles fouilles et trouvailles à Augst.

Le lendemain était réservé aux fouilles et au musée à Augst ainsi qu'au musée des Antiques à Bâle.

B. Soldan